



**SNUipp/FSU 62**  
16 rue A. Briand  
Maison des sociétés bureau 43  
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26  
mail : [snu62@snuipp.fr](mailto:snu62@snuipp.fr)  
site : <http://62.snuipp.fr>

## MOUVEMENT 2014

### Fiche de contrôle syndical

à retourner au SNUipp- FSU62

16, rue Aristide Briand, 62 000 ARRAS

**avec la photocopie de l'accusé de réception**

de vos vœux

### Vos coordonnées

Nom: ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille: .....

Adresse personnelle: .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....@.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Etes- vous syndiqué(e) au SNUipp cette année scolaire?  oui  non

*(si vous n'êtes pas syndiqué(e), n'oubliez pas de joindre à ce courrier une enveloppe timbrée à vos coordonnées)*

### Votre situation en 2013- 2014

Ancienneté générale de service au 31 décembre 2013: .....a.....m.....j

Intitulé du poste occupé en 2013- 2014: .....

A titre  définitif  provisoire  conditionnel

Subissez- vous une mesure de carte scolaire ?  oui  non

Si oui, en quelle position avez- vous saisi votre vœu de maintien ? .....

**ATTENTION: suite au verso!**



**SNUipp/FSU 62**  
16 rue A. Briand  
Maison des sociétés bureau 43  
62000 ARRAS

## Priorités éventuelles

### Si vous êtes chargé(e) de direction :

Depuis combien de temps occupez- vous le même poste de direction à titre définitif, y compris l'année en cours ? .....

Enseignez- vous en **en zone violence et ECLAIR** depuis 5 années consécutives, au 1er septembre 2014? .....

### Si vous êtes titré(e) en ASH :

Occupez- vous le même poste depuis 3 ans, y compris l'année en cours ? .....

### Si vous n'êtes pas titré(e) en ASH :

Depuis quand occupez- vous un poste en ASH en exercice continu ?  
...../...../.....(si support fractionné, quotité:.....)

### Cochez la case correspondante si vous êtes concerné(e) par une des situations suivantes :

- handicap de l'agent, de son conjoint ou de son enfant
- réintégration avec un congé longue durée (CLD)
- réintégration après une disponibilité d'office
- réintégration après un détachement
- réintégration après un congé parental de plus de 6 mois

#### Si vous avez fait valoir l'annexe 6 avant le 26 mars 2014

- Situation médicale ne relevant pas du handicap*
- Situation sociale particulière*
- Rapprochement de conjoint. (Si oui, voir point suivant)*
- Enfant(s) né(s) ou à naître reconnu(s) par les deux parents*
- Eloignement (nomination à plus de 80 kms de son domicile)*

cadre réservé au

SNUipp- FSU 62

AGS .....a.....m

bonification 20 pts CS ?

position voeu maintien .....

5 pts

5 pts

5 pts

1pt x ..... (3 pts max)

500 pts

400 pts

400 pts

300 pts (sur 1er voeu)

300 pts (sur 1er voeu)

5 pts

5pts

2 pts

3 pts

1 pt

Attention ! Pensez à nous joindre la photocopie de votre demande de voeux.